

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de  
L'École d'éducation internationale tenue le **mardi 13 mars 2018**.

### Présences

#### Parents

Luc Belley  
Luc Dansereau  
Nathalie Dubuc | Secrétaire  
Josée Hamel  
Marie Laforest | Présidente  
Marie-Hélène Talon | Représentante Comité de parents

#### Enseignants

Nancy Auger  
Réjean Beaugard  
Rémi Bertrand  
Julie Tellier

### Parents et élèves substitués

Christian Montpetit | Parent substitut pour Alain Laramée

### Personnel non enseignant

Édouard De Guise | Élève de 4<sup>e</sup> secondaire  
Thomas Dussault | Élève de 5<sup>e</sup> secondaire  
France Farly | Représentante du personnel de soutien  
France Houle | Représentante des professionnels  
Nadine Noizelier | Représentante de la communauté  
Marie-Josée Tétreault | Directrice d'établissement

### Absents

Vincent Fortin | Parent  
Alain Laramée | Parent, Président FEEI  
François Roy | Enseignant  
Anna Sasso | Enseignante

Résolution  
**CE 17-18, 34**

Résolution  
**CE 17-18, 35**

Résolution  
**CE 17-18, 36**

1. Ouverture de la réunion à 19 h 05 et constatation du quorum et désignation des substitués :
  - Christian Montpetit, parent, remplace Alain Laramée.

2. Adoption de l'ordre du jour
  - L'adoption est proposée par Luc Dansereau et appuyée par Rémi Bertrand.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi 30 janvier 2018
  - En tête : la date du dernier CÉ fut mardi 30 janvier 2018
  - Point 11. Vie scolaire, ajout de la mention d'une 3<sup>e</sup> place en cheerleading de l'équipe de l'ÉEI, qui a eu lieu au Collège Durocher.
  - L'adoption est proposée par Luc Dansereau et appuyée par Rémi Bertrand.

4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du mardi 30 janvier 2018
  - Aucun

5. Parole au public
  - Aucun public.

6. Affaires nouvelles
  - 6.1 Activités complémentaires et voyages 2017-2018 | Article 87
    - Aucune

- 6.2 Location de salle | Contrat de service | Article 93
    - Aucune

- 6.3 Acte d'établissement de l'École d'éducation internationale
    - o Mme Tétreault nous indique que la commission scolaire nous soumet un nouvel acte d'établissement en lien avec l'ajout des mots « et terrains ». Ainsi, nous lisons maintenant « tous les locaux et terrains de l'école sont mis à la disposition de l'école ». Cette modification a été faite afin de régulariser des pratiques existant à la commission scolaire où les directions d'établissement prêtaient ou louaient une partie du terrain de leur établissement. Ce changement doit donc être soumis à l'approbation du CÉ.
  - L'adoption est proposée par Marie-Hélène Talon et appuyée par Luc Belley

- 6.4 Évaluations en ligne de l'IB
    - Marie-Josée Tétreault nous résume la suite des démarches subséquentes à la lettre de mesdames Mélanie Perron et Marie-Josée Michaud, lettre présentée le 3 janvier dernier.
    - Marie-Josée Tétreault reprend ensuite les écrits de la lettre déposée durant la parole au public, lors de la dernière rencontre du Conseil d'établissement de l'ÉEI. D'entrée de jeu, elle corrige certaines informations erronées :  
Premièrement, dans la lettre, on y parle d'examens facultatifs. En réalité, c'est le fait de certifier qui est facultatif.

À partir du moment où l'on souhaite que nos élèves soient certifiés, les examens en ligne sont obligatoires. Notre école adhère au *Projet pédagogique particulier « éducation internationale »* de la CSP, et ce dernier comprend le PEI incluant la certification. Deuxièmement, elle nous explique que, oui les examens en ligne entraînent des coûts supplémentaires, mais pas de 750 \$ par élève. Actuellement, ces examens coûtent environ 500 \$ par élève, en 5<sup>e</sup> secondaire, et ce montant est réparti sur cinq ans. Dès leur entrée en 1<sup>re</sup> secondaire, chaque élève paie environ 100 \$ par année. De plus, si on ne certifiait pas, l'IB devrait s'assurer autrement de la qualité de notre enseignement, ce qui entraînerait d'autres coûts qui seraient autrement facturés. Par exemple, nous devrions soumettre des *plans d'unités de travail* à l'IB (environ 2 700 \$/an).

Ensuite, il y avait deux demandes au Conseil d'établissement :

- 1- « Nous aimerions comprendre les motivations qui ont poussé, en 2015, le Conseil d'établissement à approuver cette décision. »
- 2- « Nous souhaitons donc, ce soir, vous demander qu'une soirée d'informations soit organisée pour tous les parents de l'école afin de leur dresser un portrait juste et transparent de ce qu'implique le fait de faire ou de ne pas faire les examens en ligne et qu'on nous demande notre opinion. »

Marie-Josée Tétreault nous informe que la *Nouvelle page* a amené plusieurs changements dans le PEI. Il y a eu des ajouts de matières à l'horaire telles que le Design et le 2<sup>e</sup> art au 1<sup>er</sup> cycle ; des changements dans l'*Apprentissage par le service* ; des changements dans le poids qu'a le *Projet personnel* versus le reste du programme ; des changements dans la façon dont les enseignants doivent enseigner, etc. Il y a aussi eu l'arrivée des examens en ligne, qui ont remplacé la révision de notation. Nous nous sommes ajustés aux nouvelles exigences de l'IB et nous avons continué de certifier, car nous avons toujours « vendu » notre projet particulier en disant aux parents et aux élèves que ces derniers obtenaient la triple diplomation quand ils répondaient à tous les critères du MEES, de la SÉBIQ et de l'IB à la fin de leur 5<sup>e</sup> secondaire.

Étant donné qu'à la CSP, nous avons choisi de **continuer** de certifier, il n'y a pas eu de consultation. Si notre commission scolaire avait décidé de changer son *Projet pédagogique particulier « éducation internationale »*, il aurait fallu soit qu'elle consulte soit qu'elle explique pourquoi il était impossible que l'on continue de certifier, comme ce fut le cas à la commission scolaire de Laval. La CSP a plutôt choisi d'appuyer ses écoles pour qu'elles puissent respecter leur engagement à certifier, en répartissant les frais sur cinq ans, en fournissant les ordinateurs manquants et en offrant le soutien technique nécessaire.

Alors pour répondre aux deux demandes qui ont été faites au Conseil d'établissement, d'abord le CÉ n'a pas eu à approuver le fait de continuer à certifier. Quant à la demande de tenir une soirée d'informations, Mme Tétreault affirme qu'une telle soirée est offerte chaque année, en octobre, et s'adresse aux parents des futurs élèves. Lors de cette soirée d'informations, le programme est présenté et les coûts sont présentés clairement. Il est à noter qu'un élève qui se rend compte, en cours de parcours, qu'il a fait un mauvais choix en s'inscrivant à l'EEL peut retourner à son école de secteur ou choisir un autre projet particulier. Marie-Josée Tétreault explique que nous avons choisi de certifier, au départ, car nous croyons au programme dans son entièreté. Et nous avons choisi de continuer de certifier malgré les changements apportés par la *Nouvelle page*, car nous respectons nos engagements. Si jamais le projet particulier *Éducation internationale* offert à la CSP changeait, il faudrait que la CSP consulte à **tout le moins** les CÉ des trois écoles qui l'offrent, il faudrait que les trois CÉ soient d'accord avec le changement, et il faudrait ensuite que les Commissaires approuvent ce changement.

- Finalement, Marie Laforest nous présente la lettre écrite en réponse à cette demande, disponible en annexe à ce procès-verbal.

#### 6.5 Journée verte | juin 2018

- Les enseignants aimeraient offrir une journée verte, soit le 4 juin prochain, d'autant plus que la journée blanche fut annulée en raison du mauvais temps. Marie-Josée Tétreault nous présente les activités proposées.
- L'adoption est proposée par Nathalie Dubuc et appuyée par Marie Laforest.

#### 6.6 Date de la réunion du CÉ de juin

- La soirée d'excellence, initialement prévue le 4 juin, sera déplacée le 5 juin, puisqu'il fut établi que la journée verte sera le 4 juin prochain. Marie-Josée Tétreault propose alors de reporter le prochain CÉ au 12 juin 2018.
- L'adoption est proposée par Christian Montpetit et appuyée par Josée Hamel.

### 7. Informations diverses

#### 7.1. FEEI

- Alain Laramée, président de la fondation, est absent.

8. Parole à la représentante du Comité de parents
- Marie-Hélène Talon nous résume les nombreux sujets abordés et traités par le Comité de parents :
  - Destination des immeubles (locaux et terrains).
  - Conférence portant sur l'alimentation.
  - Conférence portant sur la cyber prudence.
  - Le prochain congrès présenté par le Comité de parents, portera sur l'engagement parental, et se tiendra à Rivière-du-Loup.
  - Pièce de théâtre sur le burn-out parental « Je courais, je courais, je courais ».
  - Présentation de 10 capsules d'informations fournissant des ressources pour les parents.

9. Parole aux élèves

- Édouard de Guise | Élève de 4<sup>e</sup> secondaire :
- Du compostage se fait à la cafétéria, suite à de nombreuses demandes antérieures, gérées par bio méthanisation.
- Les élèves de 4<sup>e</sup> secondaire ont eu le choix entre les options : questions internationales, théâtre et arts visuels.
- Thomas Dussault | Élève de 5<sup>e</sup> secondaire :
- PP remis.
- Voyages du Costa Rica et celui de Banff ont été des réussites.
- Portfolio à remettre cette semaine en éducation physique.
- Activités à venir pour Pâques.
- Des élections provinciales seront simulées, puisque des élèves de 18 ans seront maintenant en âge d'y participer.

10. Parole à la représentante de la communauté

- Rien à signaler

11. Vie scolaire

- Marie-Josée Tétreault mentionne la semaine interculturelle à l'EEL, qui se déroulera du 19 au 29 mars 2018, nous présentant les différentes activités offertes aux élèves.
- Nouvelle directrice adjointe en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, Madame Nathalie Neveu.
- Voyage au Vietnam : départ le 13 avril prochain, pour 13 jours.
- Plantation d'arbres à venir : reboisement par la CSP.
- Voyage au Guatemala pour les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire.
- Les élèves de 4<sup>e</sup> secondaire sont actuellement en Thaïlande.
- Cheerleading : 2<sup>e</sup> place pour l'équipe féminine (regroupant des élèves de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> secondaire), maintenant en route vers les régionaux.
- Secondaire en spectacle, qui a eu lieu avant la relâche, fut de très belle qualité ; des finalistes de l'EEL seront au spectacle provincial (en danse et en chant). Finale en avril.
- Luc Dansereau et Marie-Hélène Talon suggèrent qu'il soit mentionné, le plus souvent possible, la participation des élèves qui représentent l'école lors de tournois sportifs, ce qui valoriserait ces élèves et favoriserait leur sentiment d'appartenance à l'école.

12. Correspondance

Aucuné

13. Parole au public

Aucun public.

14. Prochaine réunion | Le mardi 24 avril 2018.

15. Levée de l'assemblée à 20 h 30

- L'adoption est proposée par Thomas Dussault et appuyée par Josée Hamel.

Résolution

**CE 17-18, 38**

**Marie Laforest**  
Présidente

**Marie-Josée Tétreault**  
Directrice d'établissement

**Nathalie Dubuc**  
Secrétaire